

Mme le Président: Cette motion ne peut être débattue sans le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

LES MESURES POUR EMPÊCHER LA POLLUTION DES RIVIÈRES—
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Benno Friesen (Surrey-White Rock-Delta-Nord): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement. Étant donné que nos milliers de rivières où coule une eau pure et limpide sont une bénédiction pour les Canadiens de toutes les régions de notre pays, que ces rivières risquent tous les jours d'être contaminées par des substances toxiques ou polluantes, et qu'elles ne sont l'objet d'aucune politique nationale qui établisse des normes de propreté, je propose, avec l'appui du député d'Esquimalt-Saanich (Mr. Munro):

Que la Chambre demande au ministre de l'Environnement de communiquer avec ses homologues provinciaux afin de créer, sous l'égide du Conseil canadien des ministres des ressources et de l'environnement, un comité fédéral-provincial permanent qui soit chargé d'établir à l'égard des rivières et à l'échelle nationale des normes uniformes de propreté, de tenir le registre des rivières propres, et de conseiller les gouvernements provinciaux lorsque la qualité de l'eau d'une rivière atteint un niveau inférieur à la norme minimale, de façon que les Canadiens des générations futures puissent toujours compter sur des rivières aux eaux pures et limpides.

Mme le Président: Pour mettre cette motion en délibération, il faudrait le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

● (1415)

LES AÉROPORTS

VICTORIA (C.-B.)—L'INSTALLATION D'UN RADAR—RECOURS À
L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Madame le Président, je demande, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, le consentement unanime de la Chambre pour présenter une motion au sujet d'une affaire de nécessité pressante pour tous les Canadiens qui ont à prendre l'avion à destination de Victoria.

Étant donné que Victoria est la seule capitale provinciale au Canada qui ne soit pas pourvue d'un système de radar et étant donné l'augmentation croissante de la circulation aérienne à l'aéroport de cette ville au cours des dernières années, je propose, appuyé par le député de Prince George-Peace River (M. Oberle):

Que la Chambre incite le gouvernement à accorder la grande priorité à l'installation d'un système de radar dans l'ordre d'exécution des divers travaux prévus à l'aéroport international de Victoria.

Questions orales

Mme le Président: Une telle motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

L'ÉNERGIE HYDRO-ÉLECTRIQUE—L'ÉTUDE DU PROJET DE
L'ALCAN, EN C.-B.

M. Lorne McCuish (Prince George-Bulkley Valley): Madame le Président, puisque le ministre de l'Environnement est absent, je m'adresserai au vice-premier ministre.

La société Alcan demeure fermement décidée à passer à la deuxième phase de son projet d'aménagement hydro-électrique de Kemano, dans le centre de la Colombie-Britannique, initiative qui aura des conséquences écologiques catastrophiques sur une très vaste étendue. Le 28 avril le ministre a dit à la Chambre que les représentants de la province lui avaient garanti que les travaux ne se poursuivraient pas tant qu'une enquête publique exhaustive n'aurait pas été faite.

Madame le Président, j'ai alors exhorté le ministre à se rendre en Colombie-Britannique pour qu'il puisse juger par lui-même de la situation. Maintenant, je le supplie de ne pas y aller, car il en reviendrait dans un sac «Glad».

Des voix: Oh, oh!

M. McCuish: Le premier ministre Bennett a déclaré dernièrement que, sur le plan contractuel, la société Alcan avait le droit de poursuivre ses travaux quand elle voulait, sans être forcée de tenir une audience publique . . .

Des voix: Règlement!

Des voix: La question!

Mme le Président: A l'ordre. Le député aurait-il l'obligeance de poser sa question tout de suite?

M. Clark: Les hurlements des députés l'empêchent de parler, madame le Président.

M. McCuish: Le vice-premier ministre pourrait-il dire à la Chambre si, compte tenu de l'indifférence de son ministre et de l'attitude des autorités provinciales, il fera le nécessaire pour protéger les 200,000 personnes qui habitent le centre de la Colombie-Britannique?

M. Roger Simmons (secrétaire parlementaire du ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie et ministre de l'Environnement): Oui, madame le Président, nous sommes au courant de la situation dont le député fait mention; en guise de réponse à la question directe qu'il vient de poser, je lui dirai que nous nous préoccupons du bien-être des 200,000 personnes auxquelles il a fait allusion et que nous allons prendre en considération les instances qu'il vient de nous présenter, ainsi que le ministre en a déjà donné l'assurance à la Chambre la semaine dernière.